

Communiqué de presse du mardi 7 juillet 2020

## Le secteur du tourisme uni contre l'initiative de résiliation

**Neuf associations de tourisme ont rejoint les rangs unis du «comité du tourisme NON à la résiliation» qui fait opposition à l'initiative de résiliation. Les enjeux sont élevés pour la branche. Dans la situation actuelle, le tourisme est particulièrement tributaire des bonnes relations économiques entre la Suisse et l'étranger.**

La votation concernant l'initiative populaire «Pour une immigration modérée (initiative de limitation)» est fixée au dimanche 27 septembre 2020. Le titre de l'initiative ne révèle toutefois pas ses véritables intentions. En première ligne, il s'agit de la résiliation de la libre circulation des personnes avec l'UE. Dans les faits, cela implique la fin des Accords bilatéraux I, soit un ensemble de sept accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE. Les répercussions seraient fatales pour la branche du tourisme. Neuf associations du secteur se sont donc regroupées au sein du Comité du tourisme «NON à la résiliation, OUI au tourisme suisse» pour combattre l'initiative de résiliation, jugée préjudiciable.

### Conserver de bonnes conditions-cadres économiques

Des relations avantageuses et stables avec l'UE, principal partenaire commercial du tourisme suisse, sont essentielles. Les Accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE, qui ont largement contribué à la croissance économique suisse, en sont le fondement. Dans la situation actuelle liée au coronavirus, la Suisse en est tributaire plus que jamais. C'est précisément maintenant que la Suisse ne devrait pas mettre en péril sa situation initiale favorable.

### Préserver la compétitivité

La crise du coronavirus soumet la branche du tourisme à une forte pression et la met en mauvaise posture. La résiliation des Accords bilatéraux compliquerait sa rémission. Une suppression d'accords importants pour le tourisme dans les domaines des transports, de la liberté de voyage ou des obstacles techniques au commerce mettrait en péril la compétitivité de la branche. L'attractivité de la Suisse subirait des dommages irréversibles. Si l'autorisation simplifiée des produits était supprimée, par exemple, l'ilot de cherté qu'est la Suisse subirait une nouvelle augmentation des coûts, ce qui ferait fuir les touristes suisses et étrangers. Ces derniers sont toutefois indispensables pour que la branche puisse se remettre.

### Préserver le succès du tourisme d'affaires

Le tourisme de loisirs et d'affaires serait fortement touché par la résiliation des Accords bilatéraux. La faible croissance économique réduirait la demande nationale dans le tourisme de loisirs. À l'échelle internationale, l'image de la Suisse en tant que destination de vacances, de voyage et de congrès serait entachée, et c'est justement celle-ci qu'il faut renforcer maintenant pour redresser le tourisme. En effet, les hôtes européens forment l'un des socles essentiels de l'économie touristique suisse avec habituellement 55 à 60 % des voyageurs.

### Conserver la flexibilité sur le marché du travail

Le secteur du tourisme est directement concerné par la libre circulation des personnes. Jusqu'à ce jour, les quelques mesures de la branche pour promouvoir la relève et le recrutement en Suisse étaient insuffisantes pour engager assez de personnel. L'économie touristique a besoin de la main-d'œuvre européenne, et la procédure de recrutement doit rester simple et non bureaucratique. Ceci ne serait plus le cas avec la suppression de la libre circulation des personnes et engendrerait un coût administratif supplémentaire à peine supportable. Tandis que le secteur du tourisme reprend, la libre circulation des personnes regagne en importance. Pour la préserver, il faut donc poursuivre la voie bilatérale et rejeter l'initiative de résiliation.

### **Comité du tourisme NON à la résiliation**

Le comité regroupe neuf associations de tourisme: HotellerieSuisse, Gastrosuisse, la Fédération suisse du tourisme, les Remontées Mécaniques Suisses, Parahotellerie Schweiz, la Fédération Suisse du Voyage, la Conférence des directeurs d'office de tourisme régionaux, l'Union des transports publics et l'Association suisse des managers en tourisme. Informations complémentaires: [www.kündigung-nein-tourismus.ch](http://www.kündigung-nein-tourismus.ch)

### **Interlocuteurs pour les demandes d'interview:**

- Nicolo Paganini, président de la Fédération suisse du tourisme, tél. +41 (0)79 605 19 43
- Andreas Züllig, président d'HotellerieSuisse, tél. +41 (0)79 236 54 58
- Casimir Platzer, président GastroSuisse, tél. +41 (0)44 377 53 53
- Hans Wicki, président Remontées Mécaniques Suisses, tél. +41 (0)79 632 72 48